**Aide à l'enfance**

Essentiel online. 30 septembre 2015 07:30; Act: 30.09.2015 10:13 Print

**Bébés placés à l'hôpital faute de familles d'accueil**

**LUXEMBOURG – Si plusieurs bébés sont confiés à l’hôpital parfois pendant plusieurs semaines, c’est d’abord et avant tout parce que le Grand-Duché manque de familles d’accueil.**

Entre deux et six bébés séjournent de façon permanente à l'hôpital, faute de places ailleurs.

 «Un enfant sera toujours mieux dans une famille que dans une structure d’accueil», indique Manou Schlesser, responsable des agréments au service de l’aide à l’enfance. Le Luxembourg compte aujourd’hui 210 familles d’accueil dites standards et 180 familles proches (qui accueillent neveux, nièces et petits-enfants). «Dans l’idéal, il nous faudrait entre 40 et 50 familles d’accueil standards de plus pour éviter des situations compliquées». Situations comme celles pointées du doigt par la députée CSV, Françoise Hetto-Gaasch, dans une question parlementaire.

**1 305 enfants placés**

Selon les derniers chiffres disponibles, 1 305 enfants et adolescents étaient placés dont près de 75% sur décision de justice. 482 enfants étaient en famille d'accueil, 491 dans des centres d'accueil classiques, 92 dans les deux centres socioéducatifs de l'État et 58 dans des institutions spécialisées. **Une indemnisation financière**

Les familles d’accueil peuvent accueillir jusqu’à quatre enfants chez eux mais la moyenne tourne en réalité entre un et deux. Elles reçoivent en contrepartie une indemnisation financière: de 43,11 euros par jour et par enfant de 6 à 12 ans et de 45,78 euros par enfant de plus de 12 ans.

La députée y dénonçait la présence permanente d’une dizaine de bébés dans les services pédiatriques des hôpitaux faute de places dans les structures d’accueil pour nourrissons ou dans des familles d’accueil. «La réalité oscillerait plutôt entre 2 et 6», rectifie Jeff Weitzel, directeur de l'Office national de la Jeunesse. «C'est regrettable mais il faut noter que les bébés ne restent en général que de quinze jours à six semaines grand maximum, c'est déjà beaucoup mais il est très rare qu'ils restent plus de deux mois».

**Une formation plus adaptée**

Il n’existe au Luxembourg qu’une structure adaptée aux enfants de moins trois ans: la Maison Dolto, à Howald, qui ne peut accueillir que 26 bambins. Une autre structure de 48 places devrait sortir de terre à Pétange dans les prochaines années, «mais que fait-on, aujourd’hui, dans l’urgence?», s’interroge Françoise Hetto-Gaasch. «Ces bébés qui manquent d’affection vont en porter les stigmates toute leur vie», regrette la députée. «De nombreuses familles ne peuvent pas avoir d’enfants, pourquoi ne pas leur faciliter l’agrément afin qu’ils accueillent ces bébés chez eux?»

Une réalité qui n’a pas échappé au service d’aide à l’enfance. «Suite aux remarques des familles d’accueil, les règles vont être assouplies, le règlement grand-ducal du 17 août 2011 qui régit les agréments va être modifié», indique Manou Schlesser. Auparavant, les familles d’accueil devaient suivre une formation de 100 heures, calquée sur celle des assistants parentaux. «Mais être famille d’accueil et nourrice est complètement différent». À partir de l’année prochaine, la formation ne sera plus que de 48 heures «mais sera bien spécifique aux familles d’accueil».

(Marion Chevrier/*L'essentiel*